



Ecole primaire annexée à l'Athénée Royal de Koekelberg
Avenue de Berchem-Sainte-Agathe 51
1081 Koekelberg
02/411 06 81 www.arkdespetits.be

Koekelberg, jeudi 12 novembre 2020



Chers parents,

Nous reprenons l'école en code rouge. Qu'est-ce que cela signifie ?

Section primaire :

- Tous les cours se donnent normalement et l'obligation scolaire est maintenue.
- Pas de changement concernant les heures d'ouverture / fermeture de l'école et pas de changement pour les heures de cours.
- Il n'y aura plus de repas chauds ni de sandwiches jusqu'à nouvel ordre. Cela signifie qu'il faut apporter un pique-nique et des boissons. Attention, il n'y a pas de possibilité de réchauffer un repas.
- Il n'y aura pas de réunion de parents. Si néanmoins, il y a une urgence de rencontrer un/une enseignant(e), merci de prendre contact avec la direction ou avec l'enseignant via Classedojo.
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments.
- Il n'y aura pas de sorties scolaires pour le moment.
- Merci d'éviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, merci de respecter les distances physiques et de porter le masque obligatoirement.
- Il est important que chaque enfant soit en ordre de matériel car il n'y aura plus de prêt entre élèves.
- Aucun élève ne doit porter le masque dans l'école.
- Si un élève est mis en quarantaine, nous veillerons à assurer un suivi pédagogique avec les personnes responsables (envoi par mail, par courrier ou venir sur place chercher les documents).
- Plus que jamais, nous veillerons au lavage régulier des mains des élèves (en entrant / sortant de l'école, avant / après les récréations, avant/après le passage aux sanitaires, avant/après les repas, ...) et à l'aération des classes.
- Pour les sorties, vous entrez par vagues. Vous vous rendez immédiatement dans la cour, vous reprenez votre enfant au plus vite et quittez immédiatement l'établissement.

Il vous est formellement interdit de dépasser la ligne rouge et de parler avec un professeur ou de rester dans la cour.

Il est impératif que vous suiviez ces règles si vous souhaitez que vos enfants puissent poursuivre leur scolarité normalement sans que les écoles soient une nouvelle fois fermées.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Les directions